

# ATLANTIC LITTORAL

**HONORAIRES DE L'AGENCE MODIFIES LE 15 NOVEMBRE 2025**

## **VENTE**

Frais de négociation à la charge de l'Acquéreur

De 0 000 à 199 999 € Net Vendeur : 5 % TTC (avec un minimum de 4000 €)

De 200 000 à 299 999 € Net Vendeur : 4.5 % TTC

Au-delà de 300 000 € Net Vendeur : 4% TTC

Estimation immobilière : forfait de 60 € TTC par estimation (sauf en cas de mise en vente au sein de l'agence)

## **LOCATION ANNUELLE**

*Prestations de visite, constitution du dossier, rédaction du bail :*

- Charge propriétaire : 10 € TTC / m<sup>2</sup> habitable

- Charge locataire : 10 € TTC / m<sup>2</sup> habitable

*Etat des lieux :*

- Charge propriétaire : 3 € TTC / m<sup>2</sup> habitable

- Charge locataire : 3 € TTC / m<sup>2</sup> habitable

## **LOCATION SAISONNIERE**

Rédaction du contrat de réservation, inventaire, (arrivée-départ) :

- 22 % TTC du prix Net Propriétaire, à la charge du locataire.

- 30% TTC du prix Net Propriétaire, à la charge du locataire pour les courts séjours (< à 4 nuits )

- 50 € de frais de dossier, à la charge du locataire, exigible à la signature du contrat de location.

## FORFAIT MENAGE (à la charge des locataires sortants)

Surface < à 30 m<sup>2</sup> : 40 euros TTC

De 31m<sup>2</sup> à 49m<sup>2</sup> : 60 euros TTC

De 50m<sup>2</sup> à 74m<sup>2</sup> : 75 euros TTC

De 75m<sup>2</sup> à 99m<sup>2</sup> : 95 euros TTC

De 100m<sup>2</sup> à 114m<sup>2</sup> : 110 euros TTC

De 115m<sup>2</sup> à 129m<sup>2</sup> : 130 euros TTC

> à 130m<sup>2</sup> : 150 euros TTC